

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 4 octobre 2016

### Présents :

- Elus: Ludovic Fagaut (conseiller départemental)
- Représentants de la Municipalité: Luc Bandelier, Valérie Courcier
- Représentant de l'école élémentaire: Michel Guyon (directeur de l'école élémentaire)
- Familles rurales: Valérie Tissot
- Les loustiques du marais représentés par Suzanne Siegfried
- Correspondant de l'Est Républicain: Jacques Dubois
- Autres associations: l'Amicale Pascale Jacquet et Jean Michel Sire
- TAP cinéma : Emmanuel Prétot
- Adhérents: Valérie Tissot, Sophie Granon, Magalie Riard, Jérôme Ségura, Marlène Gable, Amandine Perrot Marchizet, Céline Thieffine, Florence Baret, Patrick Mercier, Vanessa Ricco, Véronique Viprey, Audrey Maréchal, Marion Pircar, Patrice Dupont, Laëtitia Gimenez, Jérôme Muller, Vanessa Agnola, Myriam Fréville

### Excusés :

- Représentants de la Municipalité: Yoran Delarue, Marlène Bonjour (périscolaire)
- Représentants de l'école maternelle: Christel Cuinet (Directrice de l'école maternelle)
- Autres associations: Sandra Gouas (Rézosaône)
- Partenaires: Caisse locale du Crédit Agricole de Besançon
- Adhérents: Nadège Pater, Amélie Chappaz, Cédric Diziain, Nalda Roussez, Christine Sautenet  
...et sans doute quelques oubliés

### I - Bilan Moral 2015/2016:

---

Intervention de Marlène Gable.

L'association AsParEle née en 2001 a 2 fonctions principales :

- 1** Représenter les parents d'élèves au conseil d'école en présentant une liste aux élections et participer aux conseils d'écoles.
- 1bis**: Cette représentation est aussi l'implication de l'association dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires par exemple.
- 2** Mener des actions en faveur de toutes les familles et de tous les enfants scolarisés à Saône:
  - Fournitures scolaires
  - Café d'accueil le jour de la rentrée
  - Organisation du Saon'à Pattes le mercredi
  - Bourse aux jouets en collaboration avec les Loustiques du marais
  - Ventes de fromages
  - Vente de sapins de Noël

- Vente objets personnalisés pour la maternelle
- Fête des écoles
- Financement divers pour les écoles

L'effectif pour cette année 2016-2017 est plus important que pour l'année 2015-2016, soit 124 adhérents au moment de l'AG (100 adhérents pour l'année précédente). L'adhésion sera possible toute l'année scolaire en utilisant le formulaire disponible en ligne sur le site Asparèle.

⇒ **Rapport moral adopté à l'unanimité**

### ➤ **Conseils d'écoles**

Intervention de Marlène Gable.

Le rôle principal de l'association est donc de représenter l'ensemble des parents d'élèves au sein de l'école.

11 titulaires/11 suppléants pour l'élémentaire et 5 titulaires/5 suppléants pour la maternelle sont élus lors des élections de parents d'élèves (elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2016). Avec l'ouverture d'une onzième classe en élémentaire, il y aura donc 22 élus cette année.

Ces représentants assistent aux conseils d'école et participent au vote si besoin.

Il y a au minimum 3 Conseils d'école par an et chacun est préparé lors d'une réunion. L'ordre du jour est établi par les directeurs des différentes écoles. Des points complémentaires peuvent être ajoutés par les représentants de parents d'élèves. Tous les parents (et pas seulement les adhérents de l'Asparèle) sont invités lors de ces préparations de Conseils d'école.

Le rôle du Conseil d'école est défini dans le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques (décret n°90-788 du 6 septembre 1990).

Le Conseil d'école donne son avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (utilisations des moyens alloués à l'école, enseignement des langues vivantes, conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, activités périscolaires, restauration, hygiène et sécurité scolaires et périscolaires), vote le règlement intérieur, vote le projet d'école et s'informe du suivi du PEDT (Projet Educatif Territorial).

Le rôle des représentants de parents ne s'arrête pas à leur participation lors des conseils d'école : son rôle est également de contribuer à assurer le lien entre l'ensemble des parents, les enseignants et la mairie.

La responsabilité de porte-parole au Conseil d'école était partagée pour l'année écoulée entre plusieurs personnes pour l'élémentaire comme pour la maternelle.

Il a été rappelé que nous avons besoin de parents pour tenir le bureau de vote.

### ➤ **Risque de fermeture d'une classe à la maternelle.**

L'association tient à informer les habitants de Saône qu'il y a un risque de fermeture d'une classe à la maternelle.

L'association attend la mobilisation de la municipalité à ce sujet et une vigilance quant à l'accueil des familles sur Saône.

Autre point de vigilance : l'âge des enfants à l'inscription en maternelle.

Mr Bandelier intervient pour préciser qu'il ne devrait pas y avoir de nouveaux habitants à priori (pas de nouvelle construction en cours).

Patrice Dupont demande que la mairie soit plus souple (pour des cas marginaux notamment) en accordant des dérogations pour les personnes hors Saône par exemple.

➤ **Bilan PEDT (Projet Educatif Territorial) pour l'année scolaire 2015/2016 :**

Intervention Laëtitia Gimenez.

(Rappel) Après l'année de réflexion et décision 2013/2014, l'année 2014/2015 a vu la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la maternelle et l'élémentaire à Saône.

La municipalité a en charge l'accueil en dehors des heures de cours et des APC (*activités pédagogiques complémentaires*), l'animation des TAP (*Temps Activités Péri-éducatives*), la restauration et aussi l'accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances (CLSH).

Tout cela est pris en charge par l'équipe du périscolaire, du personnel municipal et employés des écoles. L'offre d'activités pendant les TAP est variée grâce à quelques associations sportives et animateurs (TAP cinéma par ex).

1 réunion PEDT Projet Educatif Territorial a eu lieu cette année le 25 avril.

(Participaient à cette réunion : la Municipalité, les directeurs d'école, l'Asparèle et les associations engagées dans les TAP, Mme Ledu directrice du périscolaire / bilan de fréquentation par classe et par école.) Pour rappel le lundi est consacré aux APC, il n'y a donc pas de TAP. Si les enfants ne vont pas en APC, ils seront dirigés directement vers le périscolaire

Retour d'expérience pour l'année 2015/2016 :

Maternelle : sur 127 élèves, 67 fréquentent régulièrement les TAP.

Elémentaire : 56% des élèves fréquentent régulièrement les TAP. En élémentaire, les TAP permettent aux enfants de terminer la journée avec des activités diverses.

A noter : cette année les TAP en élémentaire durent 1h20 (plus longtemps que l'an passé) : ceci est positif.

Bilan positif donc pour l'école élémentaire

Pour la maternelle : le bilan est plus mitigé. Avec les TAP, les enfants ont des grosses journées, et sont plus fatigués.

Un temps de parole est accordé aux associations qui ont bien voulu s'engager dans l'encadrement des TAP.

Mme Courcier avait proposé l'utilisation d'un raconté tapis. Il s'agit d'un achat onéreux, la mairie et l'Asparèle lancent un appel aux personnes douées en couture pour en confectionner un de façon artisanale, et peut-être aussi de créer un atelier couture !

Patrice Dupont complète en disant qu'il serait judicieux de se rapprocher des clubs présents sur Saône.

L'association des Loustiques du marais rappelle qu'elle peut mettre à disposition des malles pour les écoles du plateau (malle couture « art du fil », malle cirque, malle cuisine, malle observation des insectes). Emmanuelle Prétot a présenté le TAP cinéma : Ce TAP est en place pour la 3ème année consécutive. Les enfants intéressés s'y inscrivent à l'année (4h par semaine, soit 3 fois 1h20). Il s'agit d'un petit groupe.

L'idée de ce TAP est de se faire rencontrer les enfants, de travailler en équipe.

Création d'un petit film dans lequel tous les enfants apparaissent (sans aucune obligation, mais tous sont heureux de pouvoir y figurer !)

Projet : adaptation d'un film d'animation japonais « les enfants loups».

La présidente remercie la municipalité pour son engagement en faveur de TAP de qualité ainsi que toutes les associations participantes.

### ➤ **Enseignement de l'allemand :**

Intervention Patrice Dupont.

Les consignes venant du ministère de l'éducation national étaient très claires. L'enseignement de l'allemand doit être relancé dès le 1<sup>er</sup> degré pour se poursuivre au collège.

Depuis la rentrée 2016, mise en place d'une nouvelle réforme : l'enseignement de deux langues dès la cinquième pour les élèves ayant choisi l'anglais au CP. Pour les élèves ayant exercés l'allemand depuis le CP, l'enseignement de 2 langues pourra se faire dès la 6<sup>ème</sup> (classe bi langue)

Grâce à la mobilisation de l'école élémentaire de Saône depuis plusieurs années en faveur de l'allemand et l'action des parents, le collège de Saône conserve sa classe bi-langue. (Avenir de 5 ans assuré avec le vivier CP CE1). Nous devons continuer cette mobilisation afin que l'allemand subsiste.

### **Parole donnée à Mr Guyon**

Une enquête demandée par l'inspection académique a été adressée aux parents pour les élèves de CP CE1 pour savoir si nombre suffisant d'enfants souhaitant apprendre l'allemand.

#### Concernant la classe bi-langue :

Elle est conservée à Saône et dans les collèges dont au moins une école proposait l'enseignement de l'allemand en élémentaire.

#### Volonté affirmée de relancer l'allemand en élémentaire.

Sur le secteur du plateau, enquête par exemple auprès des parents à Mamirole pour former un groupe en allemand CP/CE1.

#### A l'école de Saône :

Renouvellement de l'enquête en début d'année. 6 CP, 9 CE1, 3 CE2, 9 CM1, 6 CM2. On devrait donc logiquement obtenir la constitution de 2 groupes cette année (2 fois 45 minutes)

**Suzanne Siegfried**, pour RézoSaône, indique que des parents de certaines écoles du plateau sont mobilisés aussi en faveur de l'enseignement de l'allemand en élémentaire.

## **II -Bilan Financier 2015/2016 : Cf en annexe (dernière page du CR):**

---

Présentation par Amandine PERROT:

### **Bilan année scolaire 2015-2016**

Total bénéfiques des activités : 5476€

+ Subvention commune : 800€

- Frais généraux : 682€

- Acquisition barbecue : 634€

+ Subvention Crédit Agricole (caisse locale de Besançon) : 250€

- Dons versés aux écoles : 3341€

-Participation fournitures scolaires : 1261€  
= SOLDE : 608€

Budget prévisionnel 2016-2017 en annexe.

Qui a pouvoir sur les comptes : la présidente, la trésorière et la trésorière adjointe.  
Le bilan financier de l'année 2015/2016 et le prévisionnel 2016/2017 sont joints en annexe.

Pour l'année 2016/2017, une aide financière par élève de 7 euros a été attribuée à chaque école. (Vote du Conseil Décisionnel du 12/07/2016

La trésorerie de l'association (compte chèque + livret A) est à valeur constante depuis 5 ans, soit 9000€ environ. Elle permet :

- d'avoir une sécurité
- d'assurer des frais relatifs aux manifestations

⇒ **Bilan financier adopté à l'unanimité**

⇒ **Budget prévisionnel adopté à l'unanimité**

### III- Présentation des activités de l'association:

#### ➤ Les activités de l'association :

##### ➤ **Fournitures scolaires :**

Intervention d'Audrey Maréchal :

Les commandes de fournitures de l'école maternelle sont faites sur le site Majuscule, connu des enseignants de la maternelle.

Pour les commandes de l'école élémentaire, nous nous fournissons à la librairie d'Ornans. Les parents peuvent commander directement le pack demandé par l'enseignant ou choisir dans le détail.

#### Commande maternelle :

Une commande par enseignante. Chacune choisit ce dont elle a besoin pour sa classe, dans la limite de 13€ par enfant dans une classe de moyens ou de grands, et de 9€ pour un enfant chez les petits ou tous petits (participation ASPARELE de 5 euros incluse).

Nous avons eu 112 commandes soit la totalité des familles (38 grandes sections, 40 moyenne sections, 34 petites sections)

Recettes : 760€ (participation des parents)

Dépenses : 1319,72€ (facture papeterie)

Participation Asparèle = 5€ x 112 élèves = 560€

#### Commandes élémentaire :

140 commandes pour 256 enfants inscrits au moment de la commande. (Comme l'an passé 1 enfant sur 2 passe commande par l'association)

55 packs de fournitures par classe ou par niveau ont été commandés (39% des commandes, c'est stable)

Participation Asparèle 5€ x 140 =700€

Diminution de la facture globale 5223,06€ (les packs étaient moins onéreux cette année).

Montant total des commandes parents : 4467,57€. Commande moyenne 32 euros (36 euros l'an passé)

En stock 88,46 euros de fournitures.

Participation TOTALE de l'ASPARELE pour les 2 écoles= 1260€

Le bilan de cette action est très positif.

Audrey Maréchal précise qu'elle a besoin d'aide pour l'organisation des commandes (il faudrait être 3 pour bien faire)

Pour l'année 2016/2017, Céline Thieffine se porte volontaire pour apporter son aide sur cette mission pour ensuite prendre le relais intégralement.

➤ **Sécurité aux abords de l'école :**

Intervention Patrice Dupont.

La sécurité aux abords de l'école avec les problèmes de circulation automobile et les difficultés engendrées par le stationnement à proximité, en particulier avec le parking de la pharmacie, est toujours d'actualité.

Il y a eu une action de prévention devant les entrées du groupe scolaire le 10 novembre 2015 afin de sensibiliser les personnes qui se stationnent mal vers l'école élémentaire. Il est constaté que la circulation est compliquée dans le centre bourg tel qu'il est actuellement. Concernant le parking de la pharmacie: il est dangereux de s'y stationner avec les allées et venues, et il semble normal de respecter ce parking plutôt réservé à la clientèle de la pharmacie. A noter que cette officine est importante pour le dynamisme du centre bourg.

Il y a aussi des problèmes sur le parking de l'école maternelle. Il était donc nécessaire de marquer le coup une fois (par rapport au comportement de certaines personnes).

Luc Bandelier réagit en affirmant que la mairie réfléchit à comment faire évoluer ce centre bourg, mais que les personnes doivent avant tout se responsabiliser. Il existe de nombreux parkings qui permettent de déposer les enfants.

➤ **Café d'accueil :**

Intervention de Marlène Gable.

Un café d'accueil est organisé le jour de la rentrée sur les 2 sites (maternelle et élémentaire). Ce moment a été encore très apprécié par les parents et les enseignants.

➤ **Bourse aux jouets et puériculture :**

Présentation par Valérie TISSOT

Elle a eu lieu en collaboration avec les Loustiques du Marais le 20 et 21 novembre 2015 à l'Espace du Marais.

182 déposants dont 64 de Saône.

Nombre d'articles déposés :4382 articles dont 2875 vendus

Une soixantaine de bénévoles était présente sur tout le week-end.

65,6 % des articles déposés ont été vendus pour un chiffre d'affaires de 14322,50€ (bénéfice pour l'Asparèle de 866,5 €)

Cette année la bourse est prévue les 18 et 19 novembre 2016 toujours en partenariat avec les loustiques du marais.

Valérie Tissot explique que c'est la dernière année qu'elle pilotera cette bourse aux jouets. Elle invite donc des personnes à se rapprocher d'elle pour reprendre le flambeau.

#### ➤ **Vente de sapins :**

Présentation par Patrick MERCIER

La vente de 130 sapins (100 en 2015) et 20 bûches a permis de faire un bénéfice de 1100 €.

La prochaine vente aura lieu le 10 décembre 2016.

Les sapins seront fournis par la même société que l'année dernière.

L'opération vin chaud offert sera renouvelée !

Un appel aux bénévoles est lancé !

Patrice Dupont rajoute que l'organisation est plus professionnelle que les années précédentes. La qualité des sapins est bonne. Le fournisseur est aussi très professionnel (reprise des sapins peu garnis...). Les tarifs resteront sensiblement les mêmes pour 2016.

#### ➤ **Ventes de fromages :**

Présentation par Amandine Perrot :

L'ASPARELE a organisé deux ventes de fromages avec la fromagerie de Doubs, pour Noël et Pâques. Ceux-ci ont livré les fromages en préparant chaque commande individuelle et les bénévoles ont réparti les produits en fonction des commandes.

Ces deux opérations ont été positives. Elles ont permis de faire un bénéfice de 2001€.

Cette action est la principale source de financement pour l'association.

#### ➤ **Soirée DJ**

Présentation par Patrick Mercier

Nouveau projet : Une soirée DJ a été organisée à la suite de la bourse aux jouets : Il y a eu au total 150 participants (42 enfants). La soirée s'est bien passée.

Le but de cette soirée DJ est bien entendu de passer un moment entre familles dans la plus grande convivialité. Organisation d'une boum pour les enfants. Soirée très festive !

En 2016 cette soirée aura lieu le 1<sup>er</sup> avril à partir de 18h. Le tarif sera moins important (Gratuit pour les enfants, 5€ pour les adultes). La formule repas sera modifiée pour encore plus de convivialité.

➤ **Mandala pédagogique :**

Présentation par Jérôme Segura

Le but de ce projet : sensibiliser les enfants à la nature, à l'importance des arbres... Installer des arbres fruitiers en association avec le périscolaire. Il s'agit d'un outil pédagogique et une belle action en faveur des enfants.

Le projet a été présenté à Pascal, animateur du périscolaire, et en présence des enfants inscrits à l'activité TAP jardin. Rien n'a encore été formalisé en termes d'organisation ni de participation par rapport à l'activité que Pascal encadre au TAP/périscolaire. A suivre...

Deux cerisiers ont été plantés tardivement (avril) mais le long temps pluvieux du printemps leur a été favorable, nous serons fixés sur leur succès de reprise que le printemps prochain.

Financièrement, la Mairie a pris en charge les 34€ des arbres, et mis à disposition des piquets ainsi que le travail de Nicolas (employé municipal) : donc au final, nous avons commencé à investir le jardin de l'Outo sans aucun frais pour l'Asparele. Nous remercions la mairie pour son aide.

Dès le printemps prochain, le pilote du projet, Jérôme continuera à occuper l'espace au sol, comme indiqué au début du projet, en listant les variétés plantées, à partir de boutures, de prélèvement à droite et gauche, l'idée étant d'apprendre aux enfants la diversité et l'utilité des différents végétaux indigènes de Franche comté principalement, sans faire aucun achat puisque la multiplication végétale demande simplement du temps et des techniques.

Une liste des variétés sera sans doute mise à disposition des scolaires et périscolaires. Si on arrive à communiquer régulièrement par la suite aux enseignants et aux intervenants de l'Outo, au fil des saisons et de l'évolution des végétaux : cela peut inciter tout un chacun et chacun a son rythme, à venir observer, à photographier.... puis un beau jour à venir cueillir et remettre en éveil ses papilles.

➤ **Le Saon'à pattes (SAP) :**

Présentation par Jérôme Segura

Cet accompagnement des enfants à pied à l'école par des parents, des grands-parents et des personnes bénévoles existe depuis 2007. Jérôme Segura reprend le projet. Patrice Dupont remercie vivement ses successeurs.

Cette année, bonne mobilisation des mamans sur ce projet, avec 20 à 30 enfants. Sur les 6 lignes nous espérons en redémarrer 5, avec pré-démarrage certainement le mercredi 5 octobre pour une ou 2 lignes puis la semaine suivante pour les autres.

6 lignes:

- Ligne Musiciens

- Ligne Marcassins
- Ligne Castors
- Lignes Petit et Grand Gibus
- Ligne Loupiots

Ces 6 lignes ont permis d'accompagner les enfants vers le nouveau groupe scolaire de la Mairie tous les mercredis matin et mercredis midi.

Le Saôn'à pattes permet un meilleur respect de l'environnement, un apprentissage de l'autonomie en toute sécurité, une activité physique et un mélange des générations (parents, grands-parents...)

Une cinquantaine d'enfants ont fréquenté le Saôn'à pattes entourés par une trentaine d'accompagnateurs.

Il est rappelé que le SAP a besoin de bénévoles pour maintenir le maximum de lignes. (Accompagnateurs et pilotes). Il est rappelé que tout le monde peut accompagner des lignes, personnes retraités, personnes sans enfants scolarisés. Il s'agit là d'un bon moyen de côtoyer le dynamisme de la jeunesse.

Patrice Dupont intervient pour préciser que ce pédibus est un bon observatoire de la dynamique des quartiers. Il n'est pas si fréquent que ce genre d'action s'inscrive dans la durée, le SAP aborde en effet sa dixième année.

Luc Bandelier affirme que si besoin la mairie peut aider pour la communication sur cette action.

#### ➤ **La fête de la nature :**

Intervention de Patrice Dupont

Cette fête a eu lieu 21 mai 2016.

Cette année le Syndicat mixte des marais de Saône a eu la volonté de faire fonctionner cette fête avec les associations de Saône.

L'Asparèle a répondu favorablement pour tenir la buvette lors de cette fête. L'association Familles Rurales a également aidé l'Asparèle lors de cette manifestation.

Ludovic Fagaut, conseiller départemental explique qu'il est important de valoriser l'Espace Naturel Sensible que sont les marais de Saône. En 2016, il n'y a pas eu de Diagonale du Doubs, d'où l'idée de mettre en exergue ces marais. Le souhait était aussi de valoriser les associations de Saône.

Une personne en service civique a porté l'organisation de cette journée.

Cette fête fut une belle réussite avec une météo favorable. La Diagonale du Doubs sera à nouveau réorganisée en 2017, toutefois il n'est pas possible de savoir à ce jour si la fête de la nature sera reconduite ou non en 2017 (ou s'il s'agira d'une manifestation biennale)

Les marais sont un espace partagé, qu'il faut vraiment respecter (alimentation en eau potable pour la ville de Besançon). Des actions sont faites en ce sens avec les élèves de l'élémentaire.

Patrice Dupont tient à préciser que les conditions d'accueil des différentes associations ont été parfaites lors de cette fête de la nature.

#### ➤ **Vente d'articles personnalisés à la maternelle :**

Présentation Laëtitia Gilmenez.

Nouveauté, il s'agissait d'un test cette année (période de Noël)

- vente de plusieurs objets choisie plutôt que vente d'un seul type (sac à courses, sac congélation...)
- programmée à l'approche de Noël pour permettre aux familles de trouver des idées cadeaux
- 55 commandes ont été enregistrées pour 52 familles concernées
- 223 objets ont été achetés pour un montant total de 1715.25€
- 428.81€ ont été reversés à l'Asparèle (bénéfice pour l'association qui a pu être redistribué au profit des écoles).

Point positif : Belles idées cadeaux, les papis mamies ont été contents de recevoir ces présents !

Point négatif : ça a été fait rapidement, donc cela a un peu bousculé le programme scolaire.

Cette vente sera renouvelée en 2016 à l'occasion de la fête des mères pour alléger les actions menées autour de Noël (ventes de sapins, fromages...)

### ➤ **La fête des écoles :**

Présentation par Vanessa Ricco

La fête des écoles est une fête conviviale pour les petits et les grands, elle clôt en beauté l'année scolaire. Le but de cette fête n'est pas de faire de gros bénéfices (bénéfices qui fluctuent en fonction de la météo d'ailleurs !)

Depuis plusieurs années, l'enseignante Mme Prost prenait en charge la création d'un spectacle pour les 2 écoles. Pour 2015 /2016, une nouvelle organisation a été mise en place. La Maternelle a proposé son propre spectacle et les classes élémentaires le leur. Cela a représenté 3 horaires de passage (14h pour les CP, CE1 et ULIS-15h30 pour la Maternelle et 17h pour CE2, CM1 et CM2)

Des stands de jeux pour maternelle et élémentaire étaient proposés tout au long de l'après midi (même pendant les représentations) ainsi qu'une buvette, une restauration.

Beaucoup de bénévoles ont répondu présent pour la mise en place du site, pour tenir les différents stands. Sans les bénévoles, nous n'aurions jamais pu y arriver. C'est pourquoi, l'association tient à les remercier chaleureusement.

Nous remercions chaleureusement aussi tous les enseignants pour la réussite de celle-ci.

Préparer cette journée a demandé un travail d'organisation qui a commencé dès le début d'année :

- Réservation du site, du matériel ...
- Préparation des flyers, tickets...
- Commandes des lots, des boissons, de la viande, du pain...

Bien entendu, l'association fait appel aux bénévoles qui souhaitent s'investir dans ce projet pour l'année 2017 !

Cette année, la fête des écoles a permis de dégager 643 € de bénéfices.

Remerciements à l'Amicale pour le prêt du matériel et de l'engagement de cette association à nos côtés car ils bloquent tout leur matériel pour cette manifestation. Sans oublier les chasseurs, boulistes, boulangers, la CAGB... Cette fête est très soutenue : merci à tous les partenaires, la mairie.

➤ **Exposition TAP pendant la fête des écoles :**

Patrice Dupont intervient et a organisé cette exposition. Pas de représentants du périscolaire pour intervenir sur ce sujet.

Les enfants font beaucoup d'activités différentes pendant les TAP. Il avait été décidé une action de valorisation des TAP lors d'une réunion PEDT. L'Asparèle a mis en place cette exposition pour la 1ère fois dans le cadre de la fête des écoles afin que les parents puissent apprécier tout le travail effectué. Plusieurs parents ont aidé à sa mise en place.

#### **IV - Election des membres du Bureau:**

---

##### **Composition du Bureau 2015/2016:**

Présidente : Marlène Gable née le 02/07/1987 – Manager salon de coiffure

Vice-Président : Patrice Dupont né le 28/07/1962 – technicien Orange

Secrétaires : Julie Duede née le 27/02/1981 – professeur des écoles

Vanessa Ricco née le 13/05/1978 – responsable des ventes

Marion Pircar née le 02/04/1985 – employée administrative

Laëtitia Gimenez née le 24/11/1976 - militaire

Trésorière : Amandine Perrot née le 06/11/1982 – employée de banque

Trésorière adjointe : Estelle Thareau née le 25/12/74 – disponibilité professionnelle

##### **Proposition de Composition du Bureau 2016/2017 :**

La présidente demande si des personnes présentes dans l'assemblée se portent volontaires pour se présenter au bureau. Aucune personne ne se présente.

Présidente : Marlène Gable née le 02/07/1987 – Manager salon de coiffure

Vice-Présidente : Marion Pircar née le 02/04/1985 – employée administrative

Secrétaires : Vanessa Ricco née le 13/05/1978 – responsable des ventes

Véronique VIPREY née le 06/02/1981 – responsable en Office de Tourisme

Secrétaires adjointes : Céline Thieffine née le 17/10/1978 – manager de rayon

Laëtitia Gimenez née le 24/11/1976 - militaire

Trésorière : Amandine Perrot née le 06/11/1982 – employée de banque

Trésorière adjointe : Audrey Marechal née le 04/06/1975 – sage-femme

L'association remercie Estelle Thareau pour tout le travail accompli durant son mandat de trésorière adjointe et son investissement pour les ventes de fromages.

L'association remercie également Julie Duède pour son travail de secrétaire.

L'association remercie bien entendu Patrice Dupont pour son grand investissement en tant que président et vice-président.

## **La composition du nouveau Bureau est votée à l'unanimité**

### **Projet de l'association pour 2016/2017 :**

Les membres du bureau rappellent qu'il est encore possible d'adhérer à l'ASPARELE, le formulaire restera en ligne toute l'année.

Cette année les projets proposés sont :

#### **1. Bourse aux jouets et articles puériculture**

La date retenue est le week-end des 18 et 19 novembre 2016

#### **2. Vente des sapins**

Date retenue : le samedi 10 décembre 2016.

#### **3. Soirée dansante :**

Présentation par Patrick Mercier

Date prévue le samedi 1<sup>er</sup> avril.

#### **4. Vente d'articles personnalisés à la maternelle :**

Présentation Laëtitia Gimenez.

Date prévue (pour la fête des mères, soit le 28 mai 2017)

#### **5. Vente de fromages :**

2 ventes programmées : 1 en décembre (livraison des fromages le 14 décembre), et 1 autre pour Pâques. Les bons de commande pour la 1<sup>ère</sup> vente arriveront dans les cahiers peu de temps après la rentrée de novembre 2016.

Tous les bons de commande sont disponibles sur le site internet.

#### **6. Fête des écoles :**

En 2017 la fête des écoles aura lieu le samedi 24 juin 2017.

Bien entendu, toute personne volontaire pour piloter une action, s'investir dans l'association (même ponctuellement) est la bienvenue : nous avons toujours besoin d'aide.

### **Fonctionnement du Conseil décisionnel**

Depuis le vote des nouveaux statuts, d'après le constat fait cette année et afin de respecter les statuts, il est décidé de solliciter les élus titulaires et suppléants ainsi que les membres du bureau et pilotes d'activités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20

Les secrétaires:



La trésorière:



La présidente:



La vice-présidente:

